Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général Maths + SES, veuillez visiter :
bac-maths-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

CORRECTION DU BAC

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

METROPOLE 2023

JOUR 1

<u>Note :</u> Tous ces corrigés ne sont en aucun cas dogmatiques : il s'agit simplement d'une proposition de corrigé. Les sujets peuvent être analysés de différentes manières et peuvent être traités avec des plans très différents. J'y ai abordé les notions qui me semblent essentielles, en respectant le mieux possible la méthodologie. Tout autre argument, relié de façon pertinente au sujet, est bienvenu.

<u>Sujet 1 : Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire</u>

Sujet : Comment l'action collective s'est-elle transformée dans les sociétés démocratiques ?

Actuellement, la mobilisation contre la réforme des retraites proposée par le président Macron et l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution par la Première Ministre, Elisabeth Borne nous montre une forte recrudescence de l'action collective en France depuis plusieurs mois. En effet, il semble que cette forme d'engagement politique soit assez importante en ce moment.

L'action collective peut se définir comme étant une manière de s'engager politiquement, elle se fait de façon groupée et concertée, par opposition à l'action individuelle qui se fait à l'échelle de l'individu. Elle peut prendre des formes variées comme le militantisme politique, la grève…. Depuis, les années 1990, nous observons plusieurs modifications dans l'exercice de ce type d'engagement sur différents plans.

C'est pourquoi nous pouvons nous poser la question suivante : depuis 1990, quelles ont été les différentes mutations qu'a subies l'action collective dans les sociétés démocratiques ?

Pour y répondre, nous mettrons d'abord en évidence qu'il y a un fort déclin de l'action collective sous sa forme traditionnelle que l'on retrouvait beaucoup auparavant, puis nous analyserons dans un second temps les différences que présente l'action collective actuelle avec celle présentée dans le premier axe.

Dans un premier temps, nous allons montrer que l'action collective qui entre dans la catégorie de l'engagement traditionnel connaît un réel déclin, en étant de moins en moins pratiquée. C'est pourquoi nous verrons d'abord le cas particulier du militantisme et de l'engagement associatif, puis nous analyserons le sort de l'action syndicale, et nous verrons enfin que le paradoxe de l'action collective permet d'expliquer le désintérêt général qu'ont les citoyens pour l'engagement.

Tout d'abord, on observe une réelle baisse du militantisme et de l'engagement associatif depuis plusieurs années. Le militantisme est le fait de s'engager dans une structure organisée afin de défendre une cause ou des intérêts. Cependant, ce militantisme ne présente aucune rémunération. Les militants font preuve d'un grand altruisme en s'engageant. Or, on observe que depuis quelques années, notre société présente une tendance à l'individualisme, ce qui va réduire l'ampleur du militantisme puisque les individus ne trouveront aucun gain dans cet engagement : le coût sera alors supérieur à l'avantage. C'est pourquoi en 2018,

seulement 8% des Français pensaient que militer au sein d'un parti politique est un moyen d'expression efficace pour influer sur les décisions prises en France (cf. document 3), c'est 3 points de moins qu'en 2010, ce qui traduit bien le désintérêt des citoyens pour le militantisme évoqué précédemment. Quant à l'engagement associatif, il est également beaucoup moins présent pour les mêmes raisons que le militantisme. Cela s'applique non seulement dans les associations sportives, où il y a de moins en moins de pratiquants, mais aussi dans les mondes culturel et humanitaire. En effet, on observait en 2021 que seulement 12% des jeunes bénévoles âgés de 18 à 30 ans s'engageaient dans l'action humanitaire et l'aide au développement (cf. document 4), soit une baisse de 1 point de pourcentage par rapport à 2017. Ainsi, nous pouvons nettement voir qu'il y a un déclin au niveau du militantisme et de l'engagement associatif, et cela s'applique également à l'action syndicale, qui se raréfie depuis longtemps.

De plus, l'action syndicale connaît une forte baisse depuis 1949, année à laquelle elle battait son plein : pas moins de 30% de salariés français étaient alors syndicalisés, contre seulement 10% de ces mêmes individus en 2020 (cf. document 1), soit une large baisse de 20 points de pourcentage, ce qui traduit l'idée d'une décote de l'action syndicale. Cela peut être expliqué par différents arguments, en plus de l'individualisation de la société. Le premier est le déclin communiste depuis la chute du mur de Berlin en 1989 et le démantèlement de l'URSS en 1991. Celui-ci s'illustre bien dans les résultats du Parti Communiste Français aux élections : dans les années 1950, environ un tiers des électeurs votait communiste, contre seulement 3% en 2022 lors de la candidature de Fabien Roussel. Or, les syndicats sont des organisations dont les sensibilités politiques se rapprochent de l'extrême-gauche et du communisme. Le déclin communiste va donc bien pouvoir expliquer que les citoyens s'éloignent de ces organisations. Néanmoins, la baisse de l'action syndicale peut aussi être expliquée par la montée du lobbying. Il s'agit ici de faire pression sur les élus pour qu'ils votent des lois favorables à des minorités, bien souvent des entreprises. On estime que ce phénomène concernait seulement 3% des élus en 1970, contre la moitié aujourd'hui, et les lobbys sont 34 fois plus puissants que les syndicats sur les prises de décision au niveau politique. Les individus vont donc être découragés, pensant que leur avis ne sera jamais entendu, même s'ils s'engagent, et vont donc préférer se retirer des syndicats. On observe donc bien une forte baisse de l'action syndicale de nos jours, expliquée plus généralement par le paradoxe d'Olson.

Pour finir, le paradoxe de l'action collective permet d'expliquer la baisse quantitative de l'action collective, et notamment sous sa forme traditionnelle. Le paradoxe de l'action collective (cf. Mancur Olson) présente le fait que les individus aient un comportement de passager clandestin face à l'action collective. En effet, ne voulant pas avoir de coût en s'engageant, ils vont préférer ne pas s'engager, mais ils vont laisser les autres individus s'engager afin de récupérer tout de même l'avantage lié à la mobilisation si celle-ci aboutit. Par exemple, un individu dans cette situation ne va pas participer à une grève afin de ne pas subir de pertes salariales, mais va quand même obtenir l'avantage demandé par les grévistes s'ils réussissent à l'avoir. Ce paradoxe va donc pouvoir expliquer une transformation en termes d'ampleur de l'action collective car il va pousser les individus à privilégier l'inaction.

Ainsi, nous avons vu que l'action collective exercée traditionnellement connait un fort déclin. En effet, ces moyens d'action, illustrés par le militantisme, l'engagement associatif ou encore l'action syndicale, sont beaucoup moins présents aujourd'hui, d'autant plus que le paradoxe de l'action collective pousse les individus à ne pas s'engager, en faisant diminuer l'importance de l'action collective. Cependant, l'action collective va continuer d'existe, même elle se fait bien autrement que ce que l'on pouvait voir avant 1990.

Nonobstant, il serait opportun de mettre en exergue les différences entre l'action collective traditionnelle et celle que l'on rencontre actuellement. Celle-ci passe par les motifs de l'action collective, déterminés d'une part par les opportunités politiques, et d'autre part par les nouvelles revendications et les luttes minoritaires qui se font dans le cadre des nouveaux mouvements sociaux. L'action collective présente aussi de nouveaux répertoires que nous verrons à la toute fin de cet axe.

En premier lieu, les motifs de l'action collective sont en partie régis par les opportunités politiques (cf. Tilly, Tarrow, McAdam). Cela signifie que les individus vont s'engager en fonction de deux paramètres : le thème de l'engagement et sa probabilité de succès. En effet, certains individus vont plutôt s'engager pour la protection de l'environnement alors que d'autres vont se sentir plus concernés par la lutte contre les discriminations ou par la protestation contre la réforme des retraites. De même, une action qui a de grandes chances d'aboutir va attirer beaucoup plus d'individus qu'une action dont la probabilité de succès est plus faible. Ainsi, on voit bien ici que les motifs de l'action collective diffèrent par rapport à précédemment : on ne s'engage plus sur n'importe quel thème et dans n'importe quelles conditions, mais les motifs s'appuient également sur de nouvelles revendications.

En outre, nous observons une évolution des revendications dans le temps. Cela est dû à une mutation du conflit social. En effet, auparavant, il était centré sur les revendications salariales et les conditions de travail. Ces problèmes étant partiellement réglés, il est maintenant basé sur de nouvelles revendications qui apparaissent dans le cadre des nouveaux mouvements sociaux (cf. Alain Touraine), qui se forment dans une société post-matérialiste où la condition matérielle n'est plus centrale. Ces revendications tournent en général autour de la protection de l'environnement, comme on peut le voir dans le combat de la jeune suédoise Greta Thunberg qui milite pour des causes essentiellement écologiques. Ces nouvelles revendications peuvent aussi s'inscrire dans des luttes minoritaires, c'est-à-dire des actions qui défendent les intérêts de différentes minorités. On y retrouve alors surtout la lutte des discriminations, qui se répand progressivement. Un exemple de ce type de revendications est le mouvement « Black Lives Matter » qui défend les intérêts des individus Afro-Américains aux Etats-Unis et qui lutte contre le racisme et la ségrégation exercés par certains (cf. document 2). On peut également citer le mouvement « #MeToo » qui défend la condition féminine à travers le monde entier. C'est ainsi que 13% des jeunes bénévoles ayant entre 18 et 25 ans s'engageaient dans des associations de lutte contre les discriminations, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport à 2019. Cela montre bien que l'action collective se modifie à travers l'émergence de nouvelles revendications qui déterminent cette action collective, et celles-ci s'accompagnent de nouveaux moyens d'action qui diffèrent de ceux rencontrés précédemment, tout comme les revendications que nous venons d'exposer.

Enfin, l'action collective présente aujourd'hui de nombreux répertoires, bien différents de ceux que l'on a pu connaître antérieurement. En effet, les moyens d'actions sont très divers. En effet, l'action collective peut aujourd'hui être mise en œuvre à travers des manifestations, comme on le voit avec le mouvement de protestation contre la réforme des retraites, mais aussi à travers les pétitions en ligne, la mobilisation téléphonique. En effet, les pétitions en ligne sont très utilisées par certains partis, notamment le Rassemblement National, qui en émet régulièrement. La mobilisation téléphonique s'est aussi faite de manière politique, notamment dans le cadre de la campagne électorale d'Emmanuel Macron lors des élections présidentielles de 2022. Tous ces moyens d'action paraissent efficaces aux yeux des Français : pas moins de 42% d'entre eux pensaient en 2018 que manifester dans la rue est un moyen

d'expression efficace pour influer sur les décisions politiques (cf. document 3), soit une hausse de 19 points de pourcentage en 8 ans. Néanmoins, la mobilisation se fait aussi sur les réseaux sociaux. En effet, on observe une forte médiatisation de l'action collective qui s'inscrit dans le contexte de l'innovation technologique. Par exemple, la diffusion du mouvement « Black Lives Matter » aux Etats-Unis s'est beaucoup appuyée sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter (cf. document 2). Cependant, cette nouvelle action collective se fait aussi souvent par la violence : en effet, les individus la jugent nécessaire pour être entendus. Cela passe notamment par la désobéissance civique et civile. Ainsi, nous voyons bien que les répertoires d'action collective se sont largement diversifiés et modifiés en passant notamment par la médiatisation.

Donc, l'action collective d'aujourd'hui est bien différente de celle d'hier : celle-ci a des motifs bien différents qui sont notamment régis par les opportunités politiques ou bien par les nouvelles revendications dans le cadre des nouveaux mouvements sociaux et des luttes minoritaires. Celle-ci est aussi différente au niveau des moyens d'actions : l'action collective est aujourd'hui bien plus médiatisée et violente qu'elle ne l'était auparavant et elle utilise beaucoup les nouvelles technologies.

Pour conclure, nous avons d'abord analysé le déclin de l'action collective sous la forme d'un engagement traditionnel, et notamment la baisse de l'action syndicale, du militantisme et de l'engagement associatif. Nous avons aussi illustré un déclin plus général de l'action collective à cause du paradoxe de l'action collective. Ensuite, nous avons vu ce qu'est devenue aujourd'hui l'action collective : elle s'est modifiée au niveau de ses motifs qui tournent autour des opportunités politiques et de nouvelles revendications, et au niveau de ses moyens d'action qui se sont tournés vers la violence et les nouvelles technologies.

Ainsi, nous pouvons conclure en disant que l'action collective s'est transformée en termes d'ampleur, de motifs et de répertoires.

Pour poursuivre notre réflexion, nous pouvons nous demander si l'action collective que l'on rencontre actuellement est plus efficace que celle que nous connaissions auparavant, ou si, au contraire, son efficacité a diminué au gré de ses mutations.

Sujet 2 : Epreuve composée

Première partie : Mobilisation de connaissances

Vous montrerez, à travers deux arguments, que l'approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française.

Nous allons montrer que l'approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française. L'approche en termes de classes sociales est le fait de voir notre société divisée en trois classes : la classe populaire, la classe moyenne et la classe supérieure. Cela s'explique notamment par des arguments qui montrent que les inégalités sont toujours présentes dans notre société.

D'abord, on observe actuellement une tertiarisation de l'économie, c'est-à-dire que notre économie va plutôt se concentrer sur la production de services que sur la production de biens. Cela nécessite donc un plus grand emploi de cadres en raison du développement de métiers de contrôle. On va donc surtout embaucher des personnes qui sont ultra-qualifiées, au détriment des personnes moins qualifiées. En effet, Cela va créer des inégalités entre les personnes qualifiées et peu qualifiées et maintenir ces inégalités. Celles-ci vont aussi être préservées par d'autres facteurs, notamment l'âge, le sexe ou le lieu de résidence. En effet, les jeunes occupent des emplois précaires, c'est-à-dire des emplois avec un salaire peu élevé et qui ne durent pas dans le temps, ce qui va créer une inégalité avec les plus âgés qui, en plus d'être surreprésentés dans les instances de décision politique, vont avoir des salaires plus élevés. De plus, les femmes sont en moyenne rémunérées 24% de moins que les hommes à poste égal. Le lieu de résidence favorise aussi les inégalités : le ruraux et les banlieusards sont largement défavorisés par rapport aux urbains car les services publics sont surtout implantés en ville, contrairement aux autres espaces. Ainsi, il existe encore de nombreux facteurs d'inégalités qui vont structurer notre espace social. Ces inégalités vont alors favoriser l'existence des classes sociales, elles-mêmes basées sur ces inégalités : la classe populaire n'est pas sur un pied d'égalité avec la classe supérieure. Nous voyons donc ici que l'approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française.

De plus, de nos jours, la polarisation des classes sociales permet aussi le maintien des inégalités. Il s'agit d'un grossissement de la classe populaire, tandis que la classe supérieure maintient sa position. Cela est dû à la politique de stagnation salariale menée depuis les années 1980, ainsi qu'à la hausse des dépenses-contraintes. Même si cela est parfois amorti par l'Etat-providence, ces deux éléments ont des conséquences sur la structure de l'espace social. Cela va participer à l'appauvrissement de la basse classe moyenne, qui va être déclassée et basculer vers la classe populaire. Cet effet est accentué par les situations de chômage, qui durent dans le temps et vont appauvrir les individus qui connaissent cette situation. La polarisation des classes sociales va donc accentuer les inégalités ainsi que créer un risque de retour à l'antagonisme de classes (cf. Karl Marx), où l'on une relation de dominant-dominé entre les bourgeois et les prolétaires. Cette polarisation prouve donc bien que l'approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française.

Enfin, le phénomène de la classe de l'entre-soi (cf. Chauvel), c'est-à-dire le fait que les classes sociales aient majoritairement des relations avec des individus de même niveau social, favorise le cloisonnement social. En effet, l'habitude sociale va ainsi être préservée puisque les individus ne fréquentent que des personnes avec les mêmes habitudes sociales. Cela va donc

marquer largement la séparation entre les différentes classes sociales, qui ne vont que peu se côtoyer et l'écart entre les classes va se creuser, ce qui montre bien que les classes sociales sont encore bien visibles et existantes de nos jours.

Ainsi, nous avons bien montré ici que l'approche en termes de classes sociales est toujours pertinente pour rendre compte de la société française.

Deuxième partie : Etude d'un document

Ce document est un graphique intitulé « Evolution du nombre de brevets et du PIB par habitant (indice base 100 en 2011) au Royaume-Uni entre 2011 et 2019 », créé par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle en 2022. Les données sont en unités indice base 100 en 2011 pour les brevets et en € indice base 100€ en 2011 pour le PIB par habitant. En abscisses sont présentes les années et en ordonnées, les valeurs du nombre de brevets et du PIB par habitant. Par exemple, au Royaume-Uni, en 2017, il y avait 106 brevets indice base 100 en 2011 et le PIB par habitant était de 113€ base 100€ en 2011.

Question 1 : Caractérisez l'évolution du nombre de brevets au Royaume-Uni entre 2011 et 2019.

Au Royaume-Uni, en 2011, on avait 100 brevets, indice base 100 en 2011, alors qu'en 2019, il y en avait 108 indice base 100 en 2011. On remarque que la tendance générale sur la période étudiée est plutôt à la hausse, même si l'on remarque différentes fluctuations, avec des hausses et des baisses selon les années.

Globalement, on peut calculer un coefficient multiplicateur : $k = \frac{106}{100} = 1{,}06$. Ainsi, le nombre de brevets au Royaume-Uni a été multiplié par 1,06 entre 2011 et 2019, soit une hausse globale de 6%.

Question 2 : A l'aide du document et de vos connaissances, montrez le rôle des droits de propriété sur la croissance économique.

Nous allons voir en quoi l'existence des droits de propriété favorisent la croissance économique. Les droits de propriété permettent à une personne de posséder ce qui lui appartient. La croissance économique, quant à elle, est l'augmentation du niveau global de la création de richesses

Tout d'abord, les droits de propriété vont pousser les individus à travailler pour eux-mêmes. Ils vont en effet prendre conscience que le travail va leur permettre d'acquérir. Cela va donc améliorer la productivité des salariés, ce qui va augmenter la productivité du travail en général. La production sera alors plus efficace, ce qui va améliorer la création de richesses, et donc favoriser la croissance économique. Par exemple, à Cuba, le faible taux de croissance est dû en partie à l'absence de droits de propriété. On voit bien ici que les droits de propriété sont vecteurs de croissance.

De plus, les droits de propriété peuvent se concrétiser par les brevets. Ceux-ci ont pour rôle de protéger l'innovation des entreprises en ne permettant pas aux entreprises de copier cette innovation pendant une durée de plusieurs années. Cela va générer une situation de marché monopolistique où l'entreprise sera la seule à produire le bien ou le service en question. L'entreprise va donc pouvoir fixer le prix qu'elle souhaite, et il est souvent plutôt élevé, comme par exemple chez Apple où l'on retrouve des téléphones portables à la pointe de la technologie, mais dont les prix dépassent les 1000€. Cela va donc booster la création de richesses et la croissance économique. C'est d'ailleurs ce que l'on peut voir sur le document : le PIB par habitant du Royaume-Uni augmenter avec le nombre de brevets (augmentation de 6% du nombre de brevets entre 2011 et 2019 et de 16% du PIB par habitant sur la même

période). L'existence des brevets comme droits de propriété va donc être un facteur de croissance économique.

Enfin, les brevets vont encourager l'innovation. En effet, les entreprises en situation de monopole vont toucher une rente de monopole, c'est-à-dire qu'elles vont ressortir gagnantes de cette situation de monopole, ce qui va leur permettre de réinvestir les profits générés dans la Recherche et Développement afin de créer de nouvelles innovations. Or, l'innovation est favorable à la croissance économique : le progrès technique va pourvoir augmenter la création de richesses. Celui-ci va bien souvent permettre une augmentation de la production et donc de la richesse créée. Les brevets vont donc d'autant plus accélérer le processus de croissance économique.

Ainsi, nous avons vu ici que les droits de propriété sont nécessaires pour maintenir la croissance économique : ceux-ci vont pour différentes raisons favoriser ce processus.

<u>Troisième partie :</u> Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez pourquoi il existe des échanges commerciaux entre pays comparables.

C'est à la fin de la Seconde Guerre Mondiale qu'est créé le GATT, institution mettant en place les règles du commerce international, aujourd'hui très important dans l'ensemble des échanges commerciaux se faisant dans le monde entier. Il peut se faire entre pays comparables.

Les pays comparables peuvent se définir comme des pays ayant le même niveau de développement et qui exportent des biens comparables, ainsi, leurs exportations se font essentiellement dans le cadre du commerce intra-branche. Celui-ci se fait essentiellement entre les trois pôles de la Triade : l'UE, l'ASEAN (Asie pacifique) et l'ALENA (Amérique du Nord).

C'est ainsi que nous pourrons nous demander qu'est-ce qui pousse les entreprises des pays développés et des BRICS à s'intégrer dans le commerce international en échangeant avec des pays semblables.

Pour répondre à cette question, nous analyserons en quoi les échanges commerciaux à l'échelle internationale permettent de réduire les coûts pour les entreprises, puis nous verrons que l'échange avec des pays comparables d'augmenter les profits des entreprises.

Dans un premier temps, concentrons-nous sur la réduction des coûts pour les entreprises grâce aux échanges internationaux. En effet, cela s'explique par la théorie ricardienne des avantages comparatifs, cette théorie est mise en pratique par la fragmentation de la chaîne de valeur, tout cela restant délimité par la volonté de sécuriser les investissements.

Tout d'abord, les avantages comparatifs (cf. Ricardo) permettent de réduire les coûts liés aux productions pour les entreprises. Ceux-ci reposent sur la comparaison des prix relatifs, c'est-à-dire, les coûts de production. Les productions vont se spécialiser en fonction des avantages comparatifs. En effet, les entreprises vont se spécialiser dans le secteur où le coût de production est le plus faible. Cela va favoriser le commerce international : il va falloir miser sur l'importation et l'exportation pour obtenir certains biens et services. En effet, la France importe 63,8 milliards d'euros de biens depuis la Chine (cf. document 1), cela répond à la théorie des avantages comparatifs puisque l'avantage comparatif est très fort en Chine et va permettre de réduire certains coûts de production.

De plus, la fragmentation de la chaîne de valeur est une mise en application de la théorie de Ricardo et vont permettre de réduire les coûts pour les entreprises. En effet, cela consiste à implanter la production partout sur la planète, là où l'avantage comparatif est le plus fort, afin de réduire au maximum les coûts de production. Cela passe par un processus de délocalisation. Par exemple, la production d'Apple a été délocalisée à Shenzhen, en Chine, car le coût du travail y est beaucoup moins élevé. De même, la Chine a tendance à délocaliser vers l'Ouest du pays car le coût du travail y est encore moindre. La production de l'Airbus A380 illustre bien cette fragmentation de la chaîne de valeur : chaque pièce est produite dans un endroit différent (Toulouse, Getafe, Gloucester, Busan, Foggia, Charleston, Melbourne, Nagoya…) (cf. document 3). Dans cette optique, les BRICS et les pays en développement vont

plutôt réaliser les tâches de production tandis que les pays développées à économie de marché vont s'occuper des activités de conception et de commercialisation. Cela va permettre de réduire les coûts de production, ce qui explique le commerce international.

Enfin, l'échange entre pays comparables va s'expliquer également par la volonté de sécuriser l'investissement. Cela explique pourquoi les pays peu développés sont exclus de la mondialisation. En effet, les entreprises et les Etats veulent que leur investissement soit le plus sécurisé possible. Ils vont donc échanger avec un partenaire semblable. Par exemple, une entreprise française va préférer investir en Allemagne ou en Chine, plutôt qu'en Ethiopie ou au Bangladesh. Cela explique que l'échange se fait majoritairement entre les pays comparables, et cela va aussi permettre de réduire les coûts, notamment ceux dus à la non-rentabilité de l'investissement, cela va donc favoriser le commerce international entre des pays comparables.

Le commerce international s'explique par la volonté d'abaisser les coûts de production, mais aussi par la volonté de réaliser plus de profit, comme nous le verrons ci-après.

Néanmoins, il serait d'opportun d'analyser le fait que les entreprises puissent réaliser un plus grand bénéfice en jouant sur la vente des produits, cela passe par la différenciation de produits, qu'elle soit horizontale ou verticale, mais aussi par une meilleure compétitivité.

En premier lieu, la différenciation verticale, permise par les échanges internationaux, va permettre aux entreprises d'améliorer leurs profits. Il s'agit de proposer des produits à des prix différents, pour permettre à chacun d'acheter un bien. Cela permet aux entreprises d'élargir et de fidéliser leur clientèle, ce qui va leur permettre d'agrandir leur profit. Celle-ci est permise par la distinction entre le haut de gamme et le bas de gamme, qui seront respectivement produits par une main-d'œuvre qualifiée (dans les pays développés) et par une main-d'œuvre moins qualifiée (dans les BRICS). Cela est visible aux exportations de la France, qui se concentraient en 2019 à près 42% sur le haut de gamme, ce qui prouve que la production française est centrée sur le haut de gamme. Ainsi, cette différenciation, qui amène plus de profit, est bien permise par le commerce international.

En outre, il existe aussi une différenciation horizontale. Les entreprises vont décliner un même produit en plusieurs modèles, comme c'est cas chez Apple avec les nombreux téléphones portables ou tablettes différents commercialisés. Cela va avoir pour but de pousser le consommateur à acheter. En effet, on va ici créer une filière inversée (cf. Galbraith), où, grâce à l'innovation et à la publicité, l'offre va déterminer la demande. On va stimuler ici le désir du consommateur. Cette différenciation est permise par le commerce international qui permet de minimiser les coûts de production et donc d'investir plus d'argent dans la conception et la commercialisation du produit, et notamment dans la publicité. Celle-ci va permettre à l'entreprise d'augmenter ses ventes et de réaliser plus de profits grâce au commerce international.

Pour finir, le commerce international va permettre une meilleure compétitivité-prix. En effet, en première partie, nous avons vu que le commerce international favorise la diminution des coûts de production, ce qui va permettre aux entreprises de baisser leurs prix, ce qui leur apporter une meilleure compétitivité-prix, c'est-à-dire qu'elles seront en capacité d'avoir des prix inférieurs à ceux des autres entreprises. Cela va donc attirer plus de clients, qui vont chercher à acheter le moins cher possible. Les ventes de l'entreprise vont donc être améliorées, et celle-ci pourra réaliser un profit plus important. On va donc ici que le commerce international permet aux entreprises d'avoir des bénéfices plus importants.

Ainsi, le commerce international s'explique aussi par le fait qu'il permet de réaliser de meilleures marges.

Pour conclure, les échanges commerciaux entre pays comparables s'expliquent par deux éléments : la volonté de diminuer les coûts et celle d'augmenter les ventes, afin d'avoir globalement de meilleurs bénéfices. C'est grâce aux avantages comparatifs et à la fragmentation de la chaîne de valeurs que l'on diminue les coûts liés à la production. L'échange entre pays comparables s'explique aussi par la volonté de sécuriser l'investissement. Les ventes, quant à elles, sont améliorées par les différenciations de produits et par l'augmentation de la compétitivité. Pour poursuivre notre réflexion, nous pourrions nous demander si l'échange entre pays comparables est aussi profitable aux consommateurs qu'il l'est aux entreprises.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.